



Date: 26 fevrier 2019

Journaliste: ISABELLE MASTIN

3

Page 1/3

Béthunois-Bruaysis

Les premiers futurs locataires découvrent la résidence seniors

Comme aiment à dire les agents immobiliers, ce n'est pas encore forcément facile de se projeter dans la résidence seniors, route de Béthune. Mais le chantier sera fini en juillet et deux appartements témoins ont pu être visités jeudi par les futurs locataires ou ceux qui hésitent encore.



Le chantier avance au rythme prévu, les locataires pourront emménager dès le mois de juillet 2019.

Tous droits réservés à l'éditeur ARELI-MDI 4460916500524

Date: 26 fevrier 2019

Journaliste : ISABELLE MASTIN

Page 2/3

I

PAR ISABELLE MASTIN bethune@lavoixdunord.fr

LESTREM. Annie, 75 ans, et Maurice, 80 ans. jubilent: à peine un pied dans l'appartement témoin T3 de la résidence seniors de Lestrem qu'ils sont pris dans un bain de lumière. « C'est très bien conçu, je n'en espérais pas tant en regardant les plans », se réjouit Annie. Une belle pièce à deux chambres. vivre. douche à l'italienne avec un strapontin..., de quoi faciliter le quotidien. La Bruaysienne affiche un beau dynamisme mais se rend à l'évidence : « Notre maison est devenue trop grande, et puis notre habite Richebourg », ils avaient envie de se rapprocher d'elle

Le projet du bailleur social associatif ARELI: 41 appartements destinés à des seniors valides, à revenus moyens et éligibles à l'APL.

Avant Lestrem, pile dans leurs ressources, de vagues recherches les avaient menés à Laventie. Un appartement classique... et un choc! « Le propriétaire nous a dit qu'on était trop vieux... Il y a quand même d'autres mots!» Qu'importe, ici, ils ont trouvé chaussure à leur pied et ce sera au rez-de-chaussée: Annie tient à baigner dans la verdure à travers sa porte-fenêtre. Elle pourra emménager à partir de juillet, dès la fin des travaux, autant dire demain, et même si elle sait qu'elle aura un pincement au cœur en quittant sa maison, elle le jure:

« J'ai intégré l'idée! »

DES PLUS QUI RASSURENT

Comme eux. Michel et Évelyne, 70 ans, font partie de la cinquantaine de personnes venues jeudi découvrir le projet du bailleur social associatif <u>ARELI</u>: 41 appartements destinés à des seniors valides, à revenus moyens et éligibles à l'APL. Les bruits de chantier accompagnent la visite mais eux aussi sourient.

La différence, c'est qu'ils n'ont pas encore validé leur demande mais ça ne saurait tarder. « Nous vivons en appartement à Beuvry » mais les plus, ici, c'est un coordinateur (pas un concierge mais un référent social) 23 heures par semaine, un portail sécurisant, une salle d'activités, des échanges avec les voisins... Évelyne s'y projette... mais pas en rez-de-chaussée, et Michel veut un balcon.

Ils ne se voyaient pas en béguinage. C'est en suivant cette idée qu'ARELI a développé ses résidences seniors, à La Bassée, Sainte-Catherine, bientôt Lestrem et Roubaix. L'ex-EHPAD de Lestrem, dont deux pans de briques ont été conservés, garde son cachet; la proximité des commerces et des services de santé a achevé de convaincre ARELI de se lancer dès 2015.

Et tandis qu'à Béthune émerge un autre projet avec ACAPACE pour seniors à revenus plus élevés, ARELI cible les revenus moyens. Lydie Renard, directrice des projets et services résidentiels: « Dans la chaîne de l'habitat senior, ce qui existait était soit pour la grande dépendance, soit pour les plus hauts revenus. » D'où le chaînon manquant.

Contact: 03 20 57 17 11 ou sur www.areli.fr

Tous droits réservés à l'éditeur ARELI-MDI 4460916500524



Date: 26 fevrier 2019

Journaliste: ISABELLE MASTIN

- Page 3/3



Le directeur général d'ARELI, Bertrand Declémy (à gauche), a suivi la visite des appartements témoins.

Le projet en chiffres

41 C'est le nombre d'appartements de la résidence Les Jardins du Val. Dont 29 T2 de 48 m² et 12 T3 de 63 m².

C'est le loyer, en euros, pour un T2, contre 652 € pour un T3, charges pour la résidence comprises. Il faut ajouter 15 € pour une place de parking. Les charges individuelles de gaz, d'eau et d'électricité sont en plus. Chaque logement est éligible à l'APL.

En euros, le plafond du revenu fiscal pour une personné seule. Il est de 35 802 € pour un couple.

Tous droits réservés à l'éditeur ARELI-MDI 4460916500524